



TR 45 327-PV-94-2020

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit mai à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Gymnase communal, sous la présidence de Monsieur Aymeric PÉPION Maire.

Étaient présents

PÉPION Aymeric, SARRAIL Nadia, SIMON Jérémy, RENIMEL Isabelle, MARTINEZ Guillaume, FOUCAULT Jacqueline, ARTH Philippe, CAILLAULT Laurent, RONNET Valérie, GALLIER François, ETIENNE Christelle, ROBERT Aurélia, LAPLACE Marylise, THIBAUDAT Yohan, HORNBERGER Caroline, FAUQUEMBERGUE Damien, MILANO Marie-Claude, VENTOLINI Giorgio

Absents excusés

Absents représentés

Mme MARTINEZ Cécile représentée par Mme SARRAIL Nadia
M. CANO Didier représenté par M. PÉPION Aymeric
Mme COUSIN Izabete représentée par Mme MILANO Marie-Claude
M. TAILHARDAT Sébastien représenté par M. VENTOLINI Giorgio
M. CAHEN Guillaume représenté par M. VENTOLINI Giorgio

Secrétaire de séance : SARRAIL Nadia

Date de convocation : 20 mai 2020

Monsieur GUEUGNON Jean Yves, Maire de la commune, prend la parole :

« **Pour rappel** : il s'agit d'une réunion de Conseil Municipal, les règles habituelles s'appliquent, c'est-à-dire que les spectateurs assistent en silence aux débats qui interviennent. Afin d'éviter la propagation du coronavirus, les **règles de sécurité liées au COVID 19** sont respectées grâce à la délocalisation de cette réunion hors de la salle de Conseil habituelle, trop petite pour permettre la distanciation entre les occupants. Le nombre de personnes autorisé dans la salle a de facto été restreint. La Préfecture a validé cette organisation.

Objectifs de cette dernière réunion de la mandature 2014 / 2020 qui se termine et de la première réunion de la mandature 2020 / 2026 qui débute : la passation des pouvoirs entre l'équipe municipale qui nous quitte et que je représente et l'arrivée de celle issue du vote des élections du 15 mars.

C'est un moment festif ... ! Aussi, j'ai prévu quelques animations...

Deux séquences durant cette réunion, un discours de fin de mandat auquel je vais procéder et que vous voudrez bien et par respect écouter avec attention, puis l'élection du nouveau maire

par les nouveaux élus et la première décision de la nouvelle équipe avec le choix du nombre d'adjoints et leurs nominations.

Donc, partie 1 : le discours de fin de mandat jeudi 28 mai 2020

En introduction

J'ai considéré qu'il était obligatoire que je procède à ce discours, par politesse et par respect des personnes qui avaient votés pour nous en 2014, des élus de ma liste et des agents qui ont œuvré...

Deux excellentes nouvelles pour commencer.

Comme la suite logique des processus engagés en début d'année, les arrêtés du PA de l'aménagement du foncier de l'ancien collège et le PC du Pôle de Soins ont été signés.

Et contrairement à ce que des personnes mal informées diffusent à dessein, je suis toujours habilité à signer les documents d'urbanisme quels qu'ils soient jusqu'à l'élection du nouveau maire, c'est-à-dire aujourd'hui.

Ce à quoi j'ai procédé pour tous les PA et PC qui se sont présentés depuis le 15 mars, sans exception car réglementaire.

Je regrette cependant d'avoir dû avec mon équipe municipale jouer les prolongations du fait de la pandémie et des décisions du gouvernement nous imposant cette situation car il n'était pas dans mes intentions ni d'ailleurs celles de mes colistiers de favoriser plus que nécessaire l'arrivée de la nouvelle équipe.

Et contrairement à ce qui circule, le travail qui a continué d'être réalisé durant cette période depuis le 15 mars est le seul fait de l'équipe sur le départ, mon équipe, qui s'est fortement mobilisée jusqu'à ce jour, surtout à propos du redémarrage des écoles. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux de cette équipe qui ont continué à œuvrer admirablement et professionnellement durant cette période inédite et complexe. Nous attendons d'ailleurs que nous soit versée la prime de 1500 € prévue par l'Etat pour services rendus à la Nation... Je pense que nous pourrons toujours attendre...

Je remercie de même les agents de la collectivité qui, malgré leur effectif réduit du fait des situations à risque les concernant et de l'impossibilité de travailler, ont apporté tout le soutien possible. Vous aurez pu noter, certains administrés l'ont d'ailleurs fait remarquer avec une certaine véhémence misérable, oubliant du coup les deux mois de confinement passés, que les opérations d'entretien sur la commune peinent un peu du fait de cet effectif réduit de moitié. C'est un fait.

Dans d'autres communes, des habitants ont voulu de leur plein gré apporter leur aide à leur collectivité sur la base du volontariat pour contribuer à faire face, sauf à Traînou. Bien triste...

Première animation

Avant toute chose, je souhaite procéder à la remise d'un diplôme... diplôme que je tiens à donner à Mme Tressens, notre DGS en or qui a su nous tirer avec force et détermination d'une situation complexe issue du management précédant de la collectivité.

Je souhaite maintenant revenir sur les éléments clé qui ont émaillé notre cheminement durant ces 6 ans passés à la tête de la commune.

Puis, précisions importantes sur les aspects financiers d'abord

Les capacités financières offertes par le budget de fonctionnement de la collectivité n'avaient cessé de se dégrader au fil des années puisque, entre les dotations de l'Etat qui n'ont eu de cesse que de baisser sur la période, l'Etat laissant aux communes la charge de la compensation de ressources liée à cette baisse, belle démarche très courageuse de leur part, ce n'est pas nous, c'est eux... Et les taxes locales qui n'avaient jamais été revalorisées depuis 1993, même pour

ce qui aurait permis de compenser l'inflation, la situation était devenue critique avec une CAF négative à fin 2018.

Notre ex-DGS en place durant cette période jusqu'à fin 2017, je ne reviendrais pas sur son comportement ahurissant, n'avait pas su ou pas voulu prévenir à temps et prendre les mesures qui s'imposaient, ce qui nous a amené mi 2018, quand nous avons pu enfin bénéficier de la complète visibilité sur la situation car elle n'était plus cachée, décider de la mise en œuvre d'un plan d'action drastique pour la remise à flots financière et managériale de la collectivité. Ce plan qualifié, je cite « d'ambitieux » par le secrétaire général de la Préfecture lors de la présentation faite à notre demande début octobre 2018 a été déroulé dans un temps record, ce qui a permis de terminer l'année 2019 avec une CAF positive de 300 K€. Le directeur de la DGFIP a souhaité nous féliciter pour la qualité du contenu du plan d'action et pour la célérité avec laquelle il a été mis en place.

Pour mémoire, l'objectif que j'avais imposé, pour un euro de contribution demandée aux habitants, un euro à minima obtenu à partir de la baisse des coûts de fonctionnement, pari plus que tenu !

Je remercie à cet instant notre DGS Mme Tressens qui, avec un immense professionnalisme et une volonté clairement affichée a pris le taureau par les cornes avec son équipe de management pour procéder à la mise en œuvre de ce plan une fois défini conjointement. Remerciements aussi aux agents de la collectivité qui en ont accepté les implications.

Une bonne nouvelle que je tenais à partager aujourd'hui, les finances de la commune sont à nouveau à flot. Je suis ravi de pouvoir transmettre cette situation plus que satisfaisante à l'équipe qui va reprendre le flambeau. Une grande vigilance reste cependant de mise avec les implications financières liées à la pandémie actuelle du fait de la baisse des recettes qui étaient prévues au budget 2020 et à la hausse des dépenses. Sujet majeur de ce futur début de mandature ! »

Monsieur PÉPION demande à Monsieur le Maire de cesser son discours car la séance du conseil doit commencer.

Monsieur le Maire répond qu'à cet instant il a encore autorité et a donc le droit de s'exprimer, l'installation du nouveau Conseil Municipal n'ayant pas eu lieu.

Aussi, 10 conseillers élus de la liste PRÊT quitte la table du conseil municipal et se retire de la salle.

Monsieur le Maire continue son discours.

« Pour ce qui est des investissements,

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune procède actuellement au remboursement de trois emprunts importants, cela a été suffisamment médiatisé

L'un pour les réparations de l'église, l'autre pour le gymnase du nouveau collège et enfin celui souscrit à propos du projet relatif à la santé

- A propos des travaux sur église décidés il y a trois mandatures, ils s'imposaient l'église menaçant ruine, pas de question.
- A propos de l'emprunt relatif au nouveau gymnase, il a été décidé en 2013 par la mandature précédente du fait de la convention signée avec le Conseil Départemental par l'équipe en place à l'époque. Une décision avec deux effets retard qui interviennent sur les mandatures suivantes. Premier effet retard, nous avons été contraints de par cette convention qui n'était pas de notre fait de souscrire à un emprunt d'1,9 M€ en 2015 pour

financer l'intégralité de la réfection de la rue du stade pour 400 K€, coût équivalent à un morceau d'autoroute et une partie de la construction du gymnase pour 1,5 M€, soi-disant pour pouvoir récupérer le gymnase à l'euro symbolique en 2034. Or, contrairement à ce qui nous avait été dit comme quoi cette rétrocession à la commune se produirait à l'euro symbolique mais qui n'a jamais été écrit et donc ne figure pas dans la fameuse convention et vérification faite auprès des trois présidents de CD successifs, une soule de plusieurs centaines de milliers d'euros sera à payer à ce moment-là. Et voici l'effet retard n°2 avec un prix de revient de ce gymnase pour la collectivité qui sera au bout des 20 années du PPP de plus de 3M € constitués de 130 K€ de remboursement de l'emprunt / an pendant 20 ans, soit 2,6 M€ + la soule subsistante de plusieurs centaines de milliers d'euro à payer par les élus d'alors. Pour une utilisation mineure et en fit l'équivalent d'une location du bâtiment...

Notre très cher gymnase au sens propre et au figuré... Les donneurs de leçons devraient rester humbles...

Ceux qui ont subi les conséquences de ces choix qui ne leur appartiennent pas et qui se sont vus traités de salopards lors d'une réunion publique et ceux qui seront en poste en 2034 remercient ceux à l'origine de cette décision.

- Pour finir sur la section investissement et à propos de l'emprunt de 2M€ souscrit durant ma mandature pour mener avec mon équipe le projet santé, je tiens à rappeler ici que ce projet a été lancé suite à une sollicitation de nos médecins et du corps médical quelques jours après les élections de 2014 avec une menace à peine voilée de départ de nos MG si rien n'était enfin engagé car rien ne l'avait été précédemment. En effet, tous étaient convaincus que la meilleure manière de pérenniser et d'accroître la présence de professionnels de santé divers sur la commune était d'y créer une structure appropriée, ce que nous avons tenté avec le projet MSP. Des vents contraires nous ont amené à revoir la copie à la baisse et à lancer le projet de Pôle de Soins en cours de réalisation pour un budget plus que trois fois moindre.

Nous avons souhaité laisser à disposition de l'équipe qui arrive un reliquat de cet emprunt le plus important possible, soit environ 700 K€ une fois financé le Pôle de Soins, pour permettre la réalisation de projets d'investissements à venir, sachant que la commune ne pourra plus emprunter avant le terme des remboursements en 2032 au plus tôt.

A propos maintenant des projets majeurs menés sous la mandature

Je reviens à cet instant rapidement sur la stratégie déployée durant ma mandature comprenant trois éléments clés qui visent à améliorer la prise en charge des anciens sur la commune et à leur permettre d'y rester le plus longtemps possible en conservant leur lien social, avant l'inéluctable...

Il fallait en effet prendre les devants car cette population est en constante augmentation.

Le Pôle de Soins, élément clé de l'attractivité de notre commune pour les professionnels de santé, principalement pour la venue de nouveaux MG afin de remplacer nos deux médecins sur le départ d'ici un peu plus d'un an. C'est majeur et doit faire l'objet de toutes les attentions de l'équipe bientôt en place afin d'éviter la désertification qui touche nombre de communes, rurales comme la nôtre !.

Vous l'avez j'imagine compris, ce projet a pour objectif de pérenniser la présence médicale sur la commune, voire de l'accroître et d'améliorer ainsi la prise en charge médicale des habitants de la commune. D'ailleurs, la Région qui va embaucher plusieurs dizaines de médecins salariés cherche des points de chute sur notre territoire, j'ai proposé d'en héberger certains, entre autres options dans le futur Pôle de Soins quand nous disposerons de ces locaux.

Le réaménagement du foncier de l'ancien collège qui proposera au-delà des lots libres constructeur et quelques logements sociaux, des maisons de ville prioritairement destinées aux anciens qui ne peuvent plus assumer les frais d'entretien des propriétés où ils ont vécu de nombreuses années. Pour mémoire car il semble que ce ne soit toujours pas compris, ou du fait d'une volonté délibérée de tromperie, l'aménageur s'est engagé dans le cadre de la cession et par écrit, à financer le projet à hauteur d'environ 2,3 M€ pour la déconstruction et la viabilisation des lots.

Au-delà, ils ont proposé un prix de rachat de 50 K€ augmenté du transfert gracieux d'un ou deux lots viabilisés à la commune en fonction du différentiel qui existera entre notre estimation des coûts de déconstruction – désamiantage et le prix réel de ces travaux.

Une aubaine donc et une réelle opportunité en termes de TA et de retombées fiscales à venir une fois les 40 lots commercialisés et ce sans implication sur des investissements à prévoir par la collectivité, contrairement une fois de plus à ce qui a pu être fallacieusement évoqué par certains.

Et enfin, le projet Héraclide d'hébergement de seniors quand ils commencent à éprouver des difficultés et pour qu'ils puissent encore rester sur la commune. Ce projet se fera à coût nul pour la commune et nous offrira du fait de la vente du terrain d'assiette le financement des travaux de réfection du haut de la rue de l'Orme Tiseau et qui, au-delà des taxes que cela apportera créera quelques emplois directs et des emplois indirects du fait des services extérieurs à apporter aux résidents selon leurs demandes.

Il convient de procéder rapidement en ce début de mandature à la vente du terrain pour le montant proposé par les Domaines, soit 250 K€ et accepté par l'investisseur pour ne pas perdre notre « tour » dans le planning des investissements auxquels ils procèdent et disposer rapidement de cette structure sur la commune. Il attend que vous le contactiez...

En conclusion

Je considère l'expérience des 6 années passées « intéressante » comme toute expérience, avec bien sûr des aspects très positifs et d'autres très négatifs, des rencontres avec des personnes passionnantes et passionnées et d'autres beaucoup moins mais alors beaucoup moins enrichissantes voire débilantes qu'il vaut mieux oublier. Je garderai, entre autres, en mémoire l'accueil qui m'a toujours été réservé au sein de l'association des retraités et la volonté de leur bureau de prioriser le maintien du lien social, de proposer des activités toujours renouvelées dans une ambiance toujours bon enfant. De même que les excellentes relations, la maîtrise et le professionnalisme des membres du bureau de l'association Les Archers de Lancelot du Lac, les résultats sportifs considérables et la bonne humeur de leurs adhérents. Deux exemples à suivre entre d'autres que je ne peux citer ici qui ont largement et heureusement compensé des expériences vécues beaucoup moins satisfaisantes et dont leurs auteurs ne devraient pas tirer gloriole... Pour finir, l'image inoubliable véhiculée par certains habitants de la commune et de l'équipe municipale lors de la venue des parachutistes du RCPT, le meilleur des accueils vécu de la part d'une commune par leurs adhérents à ce jour.

Quand j'avais pris ma décision de ne pas solliciter un nouveau mandat il y a maintenant plusieurs années, j'avais envisagé une passation de pouvoirs beaucoup plus sereine, avec une contribution de ma part beaucoup plus importante et effective afin d'aider à la mise en place de la nouvelle équipe, une vraie fête en quelque sorte.

Les évènements m'ont amené à revoir drastiquement la copie.

En effet, la campagne délétère à laquelle l'équipe en cours d'installation s'est livrée, le manque de respect inqualifiable de la fonction et de ma personne, les attaques personnelles innombrables et injustifiées, les calomnies, le comportement de certains, l'utilisation de réseaux pas très sociaux sans réel contrôle de ce qui y était échangé, surtout si cela pouvait présenter un certain avantage, le climat pourri voire d'une certaine haine que cela a engendré, tout cela m'a convaincu que cette équipe ne méritait pas de bénéficier de cette attention, ni de ma part, ni de celle des élus de ma liste.

Sachez que les communes avoisinantes sont outrées de la façon dont les choses se sont passées et des écrits qui circulent sur vos réseaux de votre unique fait et de votre seule volonté. Il y aura, n'en doutez pas, des conséquences préjudiciables pour la commune et aussi vis à vis de celui qui sera amené à la représenter dans les instances diverses. Celui-ci restera celui qui a organisé cette démarche incongrue. Vous devrez dès ce soir y faire face et en assumer les conséquences.

Vous avez été élus par 4 voix avec un taux d'abstention supérieur à 50%. Vous ne représentez qu'environ 24% de l'électorat. Un déni de démocratie que nous vivons là...

Alors ne paradez pas ! Je suis convaincu que ceux qui ne vous sont pas favorables et qui n'ont pu l'exprimer face aux circonstances sauront vous le rappeler.

Fin de la première partie...

Deuxième partie : élection du nouveau maire

Chose promise, chose due, deuxième animation

Je considère que je n'ai pas à participer ou même à assister à la suite de ce Conseil Municipal, rien ne m'y oblige en effet. C'est l'instant que j'ai donc choisi pour quitter cette assemblée.

Je vous remets contenues dans ce sac les clés de la Mairie, la besace d'astreinte des élus...

A vous d'assumer votre approche et surtout d'assumer les mensonges qui ont été colportés à dessein.

Vous n'avez plus le choix. Et bonne activité de courses en sacs à patates ! »

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Élection du maire

Détermination du nombre d'adjoints

Élection des adjoints

Lecture de la Charte de l'Élu Local par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire remet un sac poubelle contenant divers documents et la mallette d'astreintes élus, à l'attention de Monsieur PÉPION.

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part à l'installation du Conseil Municipal.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte sous la présidence de Madame FOUCAULT Jacqueline, qui procède à l'appel nominal, par ordre des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Mesdames et Messieurs :

Liste 1 : POUR REDYNAMISER ENSEMBLE TRAÎNOU – P.R.E.T

PÉPION Aymeric
RENIMEL Isabelle
SIMON Jérémy
SARRAIL Nadia
MARTINEZ Guillaume
MARTINEZ Cécile
ARTH Philippe
ÉTIENNE Christelle
CANO Didier
HORNBERGER Caroline
GALLIER François
ROBERT Aurélia
CAILLAULT Laurent
LAPLACE Marylise
THIBAUDAT Yohan
FOUCAULT Jacqueline
FAUQUEMBERGUE Damien
RONNET Valérie

Liste 2 : SERVIR TRAÎNOU

VENTOLINI Giorgio
MILANO Marie-Claude
TAILHARDAT Sébastien
COUSIN Izabete
CAHEN Guillaume

Dans leur fonction de conseillers municipaux.

La conseillère la plus âgée des membres du conseil, conserve la présidence. Un vote a eu lieu pour le choix du secrétaire de séance et de deux assesseurs.

L'Assemblée a choisi pour secrétaire Madame SARRAIL Nadia et pour assesseurs Mesdames LAPLACE Marylise et ROBERT Aurélia.

1- ELECTION DU MAIRE

2 candidats se sont faits connaître : Aymeric PÉPION et Giorgio VENTOLINI

La Présidente, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Chaque conseiller municipal a remis, sous enveloppe fermée, au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Sur 23 bulletins déposés :

Aymeric PÉPION 18 voix
Giorgio VENTOLINI 5 voix

Monsieur PÉPION Aymeric ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Allocution et remerciements du Maire, installé.

« C'est avec une vive émotion, une très grande joie que je prends aujourd'hui la responsabilité de Premier Magistrat de notre commune. C'est une responsabilité exaltante, lourde et c'est aussi une responsabilité qui impose de l'humilité.

Merci à toutes les trianiennes et à tous les trianiens qui ont œuvré avec nous, qui ont cru en nous et qui nous ont adressé leurs témoignages d'encouragements et de sympathie, avant, pendant et après les élections.

Nous serons les élus et les représentants de toutes et tous, dans un esprit de tolérance, d'écoute, de solidarité, d'entre-aide et de respect.

Ces valeurs doivent redevenir les fondements de notre cadre de vie au sein de notre village.

Nous sommes « PRÊT » dès aujourd'hui à abroger l'autoritarisme et l'esprit malveillant de nos prédécesseurs.

Malgré les attaques et les critiques, nous sommes restés dignes, unis et nous avons fait front commun pour proposer nos idées aux habitants.

Je suis fier d'avoir construit une équipe de femmes et d'hommes soudés, motivés et engagés pour notre village.

Sans leurs compétences, sans leur travail depuis maintenant plus de deux années et demie, sans ce groupe de 23 et même plus, RIEN n'aurait été possible, RIEN n'aurait pu se faire.

Nos engagements de transparence, de bienveillance et de respect, garantiront le mieux vivre ensemble au sein de notre commune.

Nous allons enfin pouvoir bâtir et reconstruire tous ensemble notre village, sans l'asservir !

Les trianiennes et trianiens nous ont accordé leur confiance et ont choisi de nous confier la gestion de la commune. C'est une belle et grande responsabilité, nous serons dignes de la confiance placée en nous.

Je m'engage, nous nous engageons à la faire du mieux possible, en concertation et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Votre confiance se mérite, mais surtout elle se respecte.

Nous sommes au service de tous, pour le meilleur de chacun.

Merci à tous.

2- DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire demande à son Assemblée de statuer sur le nombre d'Adjoints qu'il souhaite avoir à ses côtés pour la bonne organisation de son programme.

Il propose un vote main levée pour l'installation de 5 adjoints.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, vote pour l'installation de 5 adjoints par 18 voix.

Les conseillers élus de la liste SERVIR TRAÎNOU n'ont pas pris part au vote.

3- ÉLECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes que pour la nomination du Maire et sous la présidence de Monsieur PÉPION Aymeric, Maire, à l'élection des Adjointes sur scrutin de liste :

Liste 1 – POUR REDYNAMISER ENSEMBLE TRAÎNOU 5 candidats

Sont élus à la majorité absolue : avec 18 voix - Liste 1 : POUR REDYNAMISER ENSEMBLE TRAÎNOU – P.R.E.T

<u>Premier Adjoint</u>	SARRAIL Nadia
<u>Deuxième Adjoint</u>	SIMON Jérémy
<u>Troisième Adjoint</u>	RENIMEL Isabelle
<u>Quatrième Adjoint</u>	MARTINEZ Guillaume
<u>Cinquième Adjoint</u>	MARTINEZ Cécile

La Liste 1 : POUR REDYNAMISER ENSEMBLE TRAÎNOU – P.R.E.T a obtenu 18 voix.

Ayant obtenu la majorité légale, les 5 adjoints ont été proclamés et immédiatement installés.

4- Lecture de la Charte de l'Élu Local par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Élu Local à l'Assemblée.
Un exemplaire est remis à chaque conseiller municipal.

L'Assemblée procède à la signature du procès-verbal, de la feuille de proclamation et du tableau du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans une commission ou être membres d'un syndicat. Monsieur le Maire les encourage à faire connaître leurs choix auprès du Secrétariat Général ou de lui-même.

Clôture de la séance à 15h30

ARTH Philippe

CAHEN Guillaume

CAILLAULT Laurent

Absent représenté

CANO Didier

COUSIN Izabete

ETIENNE Christelle

Absent représenté

Absente représentée

FAUQUEMBERGUE

FOUCAULT Jacqueline

GALLIER François

Damien

HORNBERGER Caroline

LAPLACE Marylise

MARTINEZ Cécile

Absente représentée

MARTINEZ Guillaume

MILANO Marie-Claude

PÉPION Aymeric

RENIMEL Isabelle

ROBERT Aurélia

RONNET Valérie

SARRAIL Nadia

SIMON Jérémy

TAILHARDAT Sébastien

Absent représenté

THIBAUDAT Yohan

VENTOLINI Giorgio